

Prescription de médicaments d'exception - Evolocumab

DAP N° : evo-I-991085333-01-072-0000-1601483018 Transmise et reçue le : 30/09/2020 à 18:24

PRESCRIPTEUR

Prénom et nom : ALBERT COEUR Raison sociale :
Numéro AM : 991085333

BENEFICIAIRE DE LA PRESCRIPTION ET ASSURE

Bénéficiaire : CHRISTINE MUSSO Date de naissance : 23/10/1953
Assuré : CHRISTINE MUSSO Régime : Régime Général
Numéro de Sécu. : 2531083069031 Caisse : Caisse Primaire de l'ARDÈCHE - Centre 0000

PRESCRIPTION

Cette prescription est conforme aux indications et aux conditions des prescriptions et d'utilisation prévues par la fiche d'information thérapeutique établie par la Haute Autorité de Santé.

Soins en rapport avec une ALD : Oui

Date et Signature :

Dosage : Repatha 420mg
Posologie : 1 fois toutes les quatre semaines

Durée du traitement : 3 mois

Avis du service médical

Décision favorable de prise en charge par l'Assurance Maladie, sous réserve que l'assuré remplisse les conditions légales d'attribution des prestations.

Vous êtes informé que l'avis favorable du service médical résulte d'un algorithme appliqué aux données qui ont été communiquées à l'assurance maladie par votre médecin, dans le respect des critères définis par la HAS et des conditions administratives nécessaires, et cela sans qu'une personne n'intervienne dans le processus de décision. En application de l'article R 311-3-1-1 du CRPA, vous pouvez obtenir communication des règles définissant cet algorithme et les principales caractéristiques de sa mise en œuvre auprès du Directeur ou du DPO de votre caisse. Vous pouvez également saisir la CADA selon les modalités prévues par l'article R 343-1 du CRPA en cas de refus de l'administration de communiquer ces informations.

La demande d'accord préalable nécessite un traitement des données à caractère personnel vous concernant et/ou concernant votre enfant si vous êtes titulaire de l'autorité parentale, par l'Assurance Maladie dans le respect du principe de confidentialité. Les données ne sont pas traitées au-delà des durées nécessaires à leur gestion et prévues par la réglementation en vigueur. Vous êtes informé que vos données pourront être utilisées à des fins de prise en charge par l'Assurance Maladie. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ces données ainsi que d'un droit à la limitation de leur traitement. Ces droits s'exercent auprès du directeur de votre caisse. En cas de difficultés en lien avec la gestion de vos données, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.